



# RENOUVELLEMENT EQUITATION

CSAD ANGERS  
106 rue Éblé  
BP 34125  
49041 ANGERS Cedex  
☎ 02 41 24 83 99  
✉ [csad.angers@sfr.fr](mailto:csad.angers@sfr.fr)  
[www.csad-angers.com](http://www.csad-angers.com)

BULLETIN DE DEMANDE D'ADHESION  
CLUB SPORTIF ET ARTISTIQUE DE LA DEFENSE

Saison 2022 - 2023

## INFORMATIONS DE L'ADHERENT(E) (remplir en MAJUSCULE)

Madame     Monsieur     Membre de droit     Membre associé

NOM : .....

Prénom : .....

Date de naissance : ...../...../.....

Adresse e-mail : .....

Date du certificat médical...../...../.....

Ressortissant CNMSS :  OUI     NON

Pour personnel de la défense en activité merci de bien vouloir indiquer votre origine/catégorie

(exemple : civil de la défense, militaire du rang, etc...) : .....

Si vous êtes membre de droit en activité merci de cocher l'unité d'appartenance :

École du génie     6° Régiment du génie     Autre

ACTIVITE(S) DEMANDEE(S) : .....

Si vous avez changé d'adresse, de numéro de téléphone ou bien d'adresse mail, merci de bien vouloir nous retourner la fiche « coordonnées » disponible sur notre site internet dans la rubrique « documentation ».

Vous pouvez contrôler vos informations sur SYGELIC ( [FCD - SYGELIC - Identification \(lafederationdefense.fr\)](http://FCD-SYGELIC-Identification(lafederationdefense.fr)) ) dans la rubrique « accès adhérent » en vous munissant de votre nom, prénom et numéro de licence.

### Documents obligatoires à fournir

<u>Je suis mineur</u>	<u>Je suis majeur</u>
<input type="checkbox"/> Certificat médical ou attestation de santé* <input type="checkbox"/> Autorisation parentale <input type="checkbox"/> 1 Photo d'identité	<input type="checkbox"/> Certificat médical ou attestation de santé * <input type="checkbox"/> 1 photo d'identité

\*L'attestation de santé est valable seulement si votre certificat médical initial date de moins de 3 ans et que vous avez répondu « non » à chacune des questions du questionnaire de santé.



**Tout dossier incomplet sera refusé**  
**Aucune photocopie ne sera faite sur place**

J'ai pris connaissance des statuts, du règlement intérieur et des propositions d'assurance, (documents consultables au secrétariat ou sur internet [www.csad-angers.com](http://www.csad-angers.com)), et je vous demande de bien vouloir accepter mon adhésion au CSAD.

J'accepte l'utilisation de mon image (photo ou film) dans le strict cadre associatif sur tous supports (papier ou numérique).

ANGERS, le .....

SIGNATURE.....

## SECTIONS CHOISIES / COTISATIONS

Licence FCD		Cotisation section	Licence FFE		Trimestres			Total
			- 18 ans	+ 18 ans				
Membre de droit (membre défense)	36.00€	67.00€	25.00€	36.00€	110.00€	110.00€	110.00€	
Membre de droit N° 2	36.00€	45.00€	25.00€	36.00€	95.00€	95.00€	95.00€	
Membre de droit N°3	36.00€	45.00€	25.00€	36.00€	80.00€	80.00€	80.00€	
Baby poney carte de 5 séances	36.00€	67.00€			30.00€ pour 5 séances			
Membre associé	71.00€	67.00€	25.00€	36.00€	170.00€	170.00€	170.00€	
Membre associé N°2	51.00€	45.00€	25.00€	36.00€	150.00€	150.00€	150.00€	
Membre associé N°3	51.00€	45.00€	25.00€	36.00€	140.00€	140.00€	140.00€	
Baby poney carte de 5 séances	71.00€	67.00€			40.00€ pour 5 séances			
ASUCO	36.00€	60.00€	25.00€	36.00€	150.00€	150.00€	150.00€	
Autre activité :								
Autre activité :								
<b>TOTAL</b>								
Location casier à l'année (chèque à part de l'inscription) : 60.00€								

CADRE RESERVE AU CSAD			
Mode de règlement	Date / mois encaissement	Montant	Famille
CB			Nom
Chèques vacances			Prénom
Numéraire			Activité
Chèque 1			Montant
Chèque 2			Nom
Chèque 3			Prénom
Chèque 4			Activité
Chèque 5			Montant
Chèque 6			Nom
Chèque 7			Prénom
Chèque 8			Activité
Chèque 9			Montant
<b>TOTAL</b>			

REDUCTIONS (1)	
Pass sport	
Carte partenaire	
Pass culture sport	
RENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES	
Niveau :	
Débutant <input type="checkbox"/>	G4 <input type="checkbox"/>
G1 <input type="checkbox"/>	G5 <input type="checkbox"/>
G2 <input type="checkbox"/>	G6 <input type="checkbox"/>
G3 <input type="checkbox"/>	G7 <input type="checkbox"/>
RENSEIGNEMENTS DIVERS	

(1) La carte partenaire, le pass culture sport ou le pass sport, sont avancés par l'adhérent et seront remboursés par le club une fois la somme perçue par l'organisme concerné.